



L'association Pro Silva France, en collaboration avec le CEFA de Montélimar, organise une session de formation sur le thème :



« Martelage en traitement irrégulier et continu Perfectionnement en Auvergne et Limousin »

Jeudi 19 et Vendredi 20 juin 2014



La sylviculture « continue, irrégulière et proche de la nature », développée et prônée par le réseau des associations Pro Silva, est basée sur une approche écosystémique et intégrée des peuplements forestiers. Elle cherche à valoriser au mieux les processus naturels pour maximiser la production des forêts, en la concentrant sur les arbres de meilleure qualité, sans perturbations brutales du milieu et via des interventions légères et fréquentes. Cette approche **concilie utilement écologie et économie**, dans une logique de **gestion durable**.

Le **martelage** est l'opération centrale de ce mode de gestion. Sa mise en œuvre est une synthèse d'éléments de portée écologique, économique, techniques, sylvicoles..., appliquée au cas particulier de chaque parcelle, dans son environnement socio-économique. Les peuplements de mélangés résineux-feuillus se prêtent à la mise en œuvre de ce mode de gestion, moyennant un martelage adapté.

Le présent stage vise à apprendre les principales techniques, informations, critères et données utiles à un martelage en irrégulier dans les contextes typiques des forêts d'Auvergne et du Limousin (feuillus et résineux).

Intervenants :

David PUYRAIMOND, gestionnaire forestier professionnel

Nicolas LUIGI, délégué général de Pro Silva France et gestionnaire forestier

Déroulement de la session :

Cette session de formation s'effectue sur le terrain, en conditions réelles de martelage, dans des parcelles réellement parcourues en coupe prochainement, par groupes, appuyés chacun d'un formateur.

Les sites de martelage sont proposés préalablement par l'expert local ou par les stagiaires eux-mêmes, puis validés par Pro Silva France.

Les caractéristiques des sites retenus doivent correspondre à un panel représentatif de situations de départ.

Nombre maximal de participants : 16 personnes (nombre minimal : 8 pers.)

Pré-requis nécessaires : connaissances de base du traitement irrégulier et continu (la participation préalable à une formation « Initiation » est fortement conseillée).

Principaux apprentissages abordés :

- Comprendre le traitement irrégulier et continu appliqué aux mélanges
- Mesurer une surface terrière et estimer le capital producteur d'équilibre
- Comprendre et appliquer les calculs préalables au martelage en irrégulier
- Identifier une « cellule » de martelage sur le terrain
- Identifier les fonctions des arbres utilisées lors du martelage
- Identifier les qualités, défauts et singularités des bois
- Vérifier son martelage, au fur et à mesure puis à posteriori

Programme prévisionnel

Jeudi 19 juin 2014

**Secteur de St Privat et/ou Mercoeur
(Corrèze)**

8h30 : Martelage en situation (site 1)
12h : Repas sur place, tiré du sac
14h : Martelage en situation (site 2)
17h : Fin de la 1^{ère} journée

Vendredi 20 juin 2014

**Secteur de Laroquebrou / Aurillac
(Cantal)**

8h30 : Martelage en situation (site 3)
12h : Repas sur place, tiré du sac
14h : Martelage en situation (site 4)
17h : Fin de la 2^{ème} journée

***Coût : 450 € / personne (adhérents Pro Silva) et
500 € / personne (non adhérents Pro Silva).***

*Ce coût inclut les frais de formation et les frais administratifs.
Il n'inclut pas les hébergements ni les repas.*

Ce stage peut bénéficier d'une prise en charge dans le cadre de la formation professionnelle continue (informations : CEFA Montelimar).

Renseignements techniques :

Pro Silva France

Campagne Rascas
83340 LES MAYONS
Contact : LUIGI Nicolas, Délégué Général
Tel : 06 71 90 16 00
Mail : nicolas.luigi@prosilva.fr
Site Internet : www.prosilva.fr

Renseignements administratifs :

CEFA

103 avenue de Rochemaure
26200 MONTELIMAR
Contact : M^{me} Béatrice RIEUSSET
Tel : 04 75 01 34 94 Fax : 04 75 52 06 28
Mail : b.rieusset@cefa26.org
Site Internet : www.cefa-montelimar.org

Inscription via le **bulletin ci-après**. Une fois inscrits, les participants qui le souhaitent recevront une **convention de formation** (à renvoyer signée au CEFA) nécessaire à la prise en charge partielle des frais. Ils recevront également les informations logistiques (lieu et horaires de rendez-vous, matériel...).



Formations ProSilva



Bulletin de pré-inscription

A retourner à:

CEFA – formation continue
103 Avenue de Rochemaure, 26200 MONTELIMAR

Intitulé du stage : « **Martelage en traitement irrégulier et continu – perfectionnement en Auvergne et Limousin** »
Lieux et dates : 19/20 juin 2014

Identification du stagiaire

Mme Mlle M.

Nom : Statut :

Prénom :

Adresse :

Email :

Tel :

Fax :

- Profession libérale
 Salarié du privé
 Salarié du public
 Etudiant / sans emploi
 Autre :

Souhaitez-vous recevoir une convention de formation ?
(pour ceux souhaitant une prise en charge partielle des frais par les organismes de formation professionnelle) ? OUI

NON

Si oui, adresse d'envoi de la convention (si différente de l'adresse ci-dessus) :

.....
.....

Fait à :

Le :

Signature du participant :

Coût d'inscription : 450 ou 500 € / personne (adhérents ou non-adhérents)
Coût incluant : frais de formation, frais administratifs et frais de reproduction.
Chèque à adresser avec l'inscription, à l'ordre de « CEFA Montelimar »

Attention ! : L'annulation de cette inscription moins de 7 jours avant le début de la formation entraînera pour le signataire le règlement de la totalité de la formation.

Renseignements techniques :

Pro Silva France

Campagne Rascas

83340 LES MAYONS

Contact : LUIGI Nicolas, Délégué Général

Tel : 06 71 90 16 00

Mail : nicolas.luigi@prosilva.fr

Renseignements administratifs :

CEFA

103 avenue de Rochemaure

26200 MONTELIMAR

Contact : M^{me} Béatrice RIEUSSET

Tel : 04 75 01 34 94

Fax : 04 75 52 06 28

Mail : b.riusset@cefa26.org